

SEPTEMBRE 1994



INFORMATIONS VERNIER

LES AVANCHETS FÊTENT LEURS VINGT ANS

Alors que le Centre commercial de Balexert venait d'ouvrir ses portes, soit à la fin de l'été 1971, le chantier de la future cité d'Avanchets-Parc démarrait. En chantier jusqu'à fin 1978, ce nouveau quartier verniolan a fait passer la population de la commune de 21 000 à 28 000 approximativement. Pour accueillir ces 7 000 personnes, la commune a dépensé plus de 45 millions en équipements: soit deux groupes scolaires (environ 24 millions) avec de superbes installations sportives, une ludothèque, une

crèche, un centre de loisirs, une vaste cuisine scolaire (1 mio), l'installation d'un local de la police municipale, un centre social, etc.

Le défi des promoteurs de cette cité moderne, le groupe Ernest GÖHNER S.A.: ne pas fabriquer de cité-dortoir. Y sont-ils parvenus?

En bonne partie. Les 16, 17 et 18 septembre, une grande fête est prévue pour célébrer le vingtième anniversaire d'Avanchets-Parc. A l'époque, en septembre 1974, 600 appartements sur les 2240 actuels étaient déjà habités.



Photo COGERIM

Sommaire

1, 3, 4, 5 et 6

Le thème du mois

les Avanchets fêtent leurs 20 ans

*En septembre 1974,
600 appartements
étaient déjà habités.*

P. 6 programme de la fête

Nouvelles communales

- 9 Service des sports - Point vert
- 10 Avis communaux
- 11 Service social
- 14 Vos petites annonces
- 15 A vous de jouer - Savoir... participer
- 16 Fête à Poussy
- 17 Ouverture d'une antenne
du Service d'orientation à Vernier
- 19 La Fête nationale

Agenda - spectacles

- 12 Toutes les manifestations communales
annoncées.
- 20 Expositions des artistes verniolans

7 Infos quartiers

La vie des associations

Edité par
l'Administration municipale

Thème (*pages bleues*)
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (*vertes*)
Robert BORGIS

PAO - production et publicité
Mlle Malory MEX et
Mme Josiane BERNASCONI

Mairie de Vernier
Case postale 520
Rue du Village 9 - 1214 Vernier
Tél 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur
papier Offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

La santé

- parution 21 octobre

- délai rédactionnel

30 septembre

Journal tiré à 14'500 exemplaires

Les Avanchets fêtent leurs vingt ans

Au moment où l'on s'apprête à commémorer la création de cette cité aux portes d'une ville, il faut se souvenir de l'origine du nom «Avanchets-Parc». Le terme «Avanchet» viendrait du mot celtique «ava», qui signifie «eau». Maintenant pourquoi écrire «Avanchet» avec un «s»? La mairie, sur la base d'une carte des lieux-dits datant de 1828 et de la coutume perpétuée, avait préconisé «Avanchet». Mais le Département de l'Intérieur, insensible à l'argument supplémentaire selon lequel il n'existe qu'un seul «Nant de l'Avanchet», rappelait que la Commission cantonale de nomenclature avait tranché en faveur d'«Avanchets». La raison décisive est que la dernière édition de la carte topographique fédérale porte bel et bien cette appellation déformée, sans doute à la suite d'une inattention de transcription. Quant au terme de "parc", indique-t-il l'aspect «résidentiel» du site, ses aménagements paysagers ou le fait que cette cité a été construite sur les terrains des anciennes pépinières Bocard ? A vous de choisir !

Gâteau d'anniversaire

Ce vingtième anniversaire, que l'on va célébrer prochainement, fait écho à un autre anniversaire. En 1970, année où le projet a été mis en chantier, l'entreprise générale du bâtiment Ernest GÖHNER S.A. fêtait son cinquantième anniversaire. Au préalable, cette entreprise avait racheté en 1969 le terrain et établi les premiers plans financiers. Ceux-ci indiquaient alors un loyer moyen annuel de Fr. 1350.- la pièce pour les loyers libres, de Fr. 1050.- pour les HCM et de Fr. 800.- pour les HLM. Soit un loyer mensuel pour un cinq pièces (les plus nombreux aux Avanchets) de Fr. 560.- en libre, de Fr. 440.- en HCM et de Fr. 330.- en HLM.

La construction, en tant que telle, débute en août 1971. A l'origine, le promoteur de l'opération avait trouvé comme acheteur pour les futurs immeubles : la Communauté genevoise d'action syndicale et l'Union des associations patronales genevoises (trois blocs, soit de quoi loger 3 000

personnes), la Maison GÖHNER elle-même (deux blocs; à fin 1978, elle vendra une partie de ses immeubles à la compagnie d'assurances Winterthur-Vie pour 47 millions), la Caisse d'épargne (un bloc) et diverses coopératives syndicales (un bloc). Il est à noter qu'il y a eu d'emblée un tiers de HLM, un tiers de HCM et un tiers de loyers libres.

Travail à la chaîne

Certains se souviennent peut-être de la manière impressionnante dont fut construite cette cité. Le chantier débuta du côté de la route de Meyrin. Les éléments préfabriqués (les plus lourds pèsent dix tonnes) sont amenés de l'usine : dalles et parois sont déjà pourvues des pièces de fixation, des encadrements de portes et des dispositifs d'appareillage électrique. Les cellules sanitaires (salles de bains et WC) sont fabriquées à la chaîne sous un hangar situé à côté du chantier. On bétonne et on assemble les parois. On y incorpore les installations d'eau et de ventilation; on pose les sols, le revêtement des murs. Quand la «cabine» arrive à la sortie du hangar, elle est entièrement équipée, jusqu'aux verres à dents et aux

miroirs. Il ne reste alors plus qu'à les soulever par des grues qui les placent au bon endroit. Un grand rassemblement a marqué l'inauguration officielle du premier bloc achevé en 1973, tandis que le premier locataire y est entré en avril de cette même année. Au programme, des discours de Claude GRABER, vice-directeur d'Ernest GÖHNER S.A.; Emile DUPONT, président du «Groupe de travail Avanchets-Parc» et Conseiller d'Etat de 1954 à 1965; Eugène SUTER, président de la Communauté d'action syndicale; Albert-Henri WIDMER, Maire de Vernier, et Gilbert DUBOULE, Conseiller d'Etat.

Voici quelques chiffres prélevés dans la presse : juin 1973, 54 logements sont occupés; janvier 1974, 108; novembre 1974, près de 600; août 1975, 1000; octobre 1976, environ 1600, etc. En fait, les appartements étaient livrés au rythme de 30 par mois approximativement.

Et les HLM étaient investis très rapidement, avant même que la peinture n'ait eu le temps de sécher. Par contre, le bloc de la rue Carqueron, vendu en propriété par étage, n'accueillait environ que trois nouvelles familles par mois.



Le chantier

Photo KLEMM

Les Avanchets fêtent leurs vingt ans

Relevons que tous ces logements ont été construits de la même façon (à l'exception de l'immeuble de personnes âgées), tant au point de vue de l'isolation phonique qu'au point de vue de la dimension des pièces. La différence a résidé surtout dans la finition intérieure et dans l'aménagement.

Couleurs dérangeantes

Impossible de ne pas revenir un instant sur la quasi immortelle polémique à propos des fameuses façades colorées de cette cité. Ces couleurs ont pour mission, selon les architectes d'alors, de rompre l'uniformité d'un ensemble et de personnaliser les lieux. Ainsi les occupants peuvent dire qu'ils habitent dans le rectangle jaune du bloc 4 côté Jura, ou dans la ligne marron côté Salève du bloc 3. Les teintes n'ont d'ailleurs pas été choisies au hasard. Toutes les extrémités ont du jaune, tandis que toutes les parties centrales ont quelque part du brun. Quant aux cheminements pour piétons, qui passent parfois sous les maisons, ils sont repérables grâce à des taches rouges sur les façades. Les deux grandes cours formées par tous les blocs se distinguent également par leurs coloris. L'une sera dans les bruns, l'autre dans les bleus. Bref, les façades servent de tableau synoptique à qui sait les utiliser. Les façades n'étant pas planes, les décorateurs se sont amusés à créer quelques effets d'optique, selon l'endroit où l'on se trouve. Ainsi, on peut déceler depuis les écoles primaires la silhouette d'un chat et d'un chien. Des figures qui s'évanouissent dès que l'on change d'angle.

Equipements publics

Les promoteurs ayant eu la hantise de créer une cité-dortoir, un centre commercial avait été prévu, de même qu'un restaurant, un tea-room, une brasserie, un centre religieux, un centre culturel, une permanence médicale et deux écoles. En fait, la plupart de ces équipements verront bien le jour, ainsi que d'autres. En mars 1972, la commune votait à l'unanimité le crédit de 10,8 millions



Photo COGERIM

de francs nécessaire à l'édification d'un groupe scolaire «Jura» aux Avanchets, en service à la rentrée scolaire 1974/1975. En octobre 1973, le Conseil municipal récidivait pour un second groupe scolaire d'un montant de 13,5 millions, soit une somme supérieure à la totalité d'un budget de la commune pour 1974 ! Ce groupe scolaire «Salève» est inauguré à la rentrée 1975/1976. Mais l'inauguration officielle suscita une grande fête plus tardive : le 21 mai 1977, en présence de trois conseillers d'Etat dont André CHAVANNE, du conseiller administratif verniois Fulvio MORUZZI et du maire François SATIN, et enfin de l'architecte Jean RIONDEL. Une grande fête qui se termina par un bal populaire gratuit jusqu'à 3h du matin conduit par l'orchestre Alain-Charles. Fut également inauguré un équipement sportif particulièrement complet : la salle de gym prévue à l'origine pour accueillir des équipes de basket de ligue nationale et dotée «d'un éclairage permettant à la télévision couleur de travailler dans de bonnes conditions», une piscine au sol amovible allant de 40 cm pour les petits à 2 mètres pour les adultes, un tennis, une salle d'escrime et une piste de

course. Le Centre de loisirs ouvre officiellement ses portes en janvier 1975, en étant géré dans un premier temps par l'Association du Centre de loisirs de Balaxert. Mais dès l'automne 1974, il offrait déjà quelques activités aux enfants, notamment avec des projections et des spectacles le jeudi après-midi. Les animateurs de l'époque étaient Claude WITSCHARD et Rolf STAUFFER.

En avril 1975, les élus votaient une rallonge d'un million pour compléter ces équipements par une grande cuisine scolaire pouvant préparer 700 repas pour les élèves de différentes écoles de la commune.

Le centre commercial de 2 700 m² fut inauguré le 1er mars 1977. A l'époque, la moitié de sa surface disponible n'était pas encore attribuée. Des commerces de proximité d'autant plus appréciés que la passerelle couverte qui relie aujourd'hui les Avanchets à Balaxert ne fut ouverte que le 2 septembre 1981.

Le centre social des Avanchets, en activité dès le début, recevait durant l'automne 1979 ses locaux définitifs au 18, rue du Grand-Bay, soit au pied de l'immeuble pour personnes âgées. La ludothèque a ouvert ses portes

Les Avanchets fêtent leurs vingt ans

au même moment. D'emblée, 130 inscriptions étaient enregistrées, d'où la nécessité d'en limiter l'accès aux seuls gens du quartier. Quant à la future bibliothèque municipale, elle allait voir le jour au printemps 1984. Un crédit de Fr. 100 000.- avait été délivré en novembre 1983, afin de constituer un premier stock de 3000 volumes environ. Mais l'ouverture au public proprement dite n'est intervenue qu'en avril 1985, ce qui donna lieu à une expo sur le thème «Comment voyez-vous notre cité?».

Vie associative

Mentionnons encore la construction de la crèche près du terrain de foot, inaugurée en mars 1983, et qui a nécessité un investissement de 2 millions. «Bien sûr, lorsque l'on bâtit une résidence pour les hommes, il faut d'abord songer au toit et à l'intendance alimentaire. Mais tout de suite après, il faut nourrir les autres besoins, sinon la réalisation demeurera éternellement incomplète» observait alors le maire Fulvio MORUZZI, en présence de son collègue Fritz HÄMMERLI.

La vie communautaire passe par le centre commercial, la crèche et la bibliothèque, mais aussi par l'église. Très rapidement, dès 1976, fut construit le Centre communautaire oecuménique, un lieu que se partagent les catholiques et les protestants. Les premiers comme lieu de rencontre, les seconds comme lieu de culte et de rencontre.

Lors de la pose de la première pierre, le dimanche 7 décembre, les deux communautés chrétiennes ont déposé dans les fondations du bâtiment une cassette contenant un exemplaire de la «Vie protestante» et du «Courrier» et une photo de la chapelle protestante de Cointrin qui allait être démolie. En outre, un écu de St-Pierre fut scellé dans les murs.

Pour combler l'absence d'un véritable local de réunions, la conseillère administrative Solange SCHMID mit à disposition une surface de 225 m² en plein centre commercial. Un local polyvalent inauguré en octobre 1983 et où se réunissent le Club des aînés,

l'Association des habitants d'Avanchets-Parc (AHA) ou encore la Société féminine de gymnastique. L'AHA est née le 30 juin 1975 à la suite d'un mécontentement. Il s'agissait à l'origine de protester contre une hausse de loyer. Des réunions furent organisées qui permirent aux habitants de la cité de mieux se connaître. Depuis, l'AHA, dirigée ces années durant par Marc FINSTERWALD, a notamment créé un club de judo, un club de basket, puis en automne 1982 un club de foot.

Police sur place

La Fondation Arc-en-Ciel, une institution sociale qui a investi dans la construction de 22 immeubles de la rue du Grand-Bay les fonds des caisses de retraite et institutions de prévoyance d'associations patronales et syndicales, avait signifié une augmentation des loyers de 6% au printemps 1975. Outre la création de l'AHA, cela provoqua le blocage du versement des loyers par un certain nombre de locataires et ce jusqu'à la fin de l'été 1977 ! Entre-temps, la

police avait investi les Avanchets pour permettre à des serruriers d'ouvrir les portes de certains appartements. Un huissier a pu alors établir l'inventaire du mobilier des grévistes. Une fois le dialogue rétabli entre les partenaires, avec l'aide de la mairie, la grève se termina en octobre 1977 et les loyers furent finalement versés. Une nouvelle hausse de loyer, plus élevée, fit à nouveau grincer les dents en juillet 1981. Le Conseil d'Etat tranchait lui-même en avril 1982 en indiquant «qu'il n'est pas exact qu'il y ait eu des notifications massives d'augmentation de loyer».

Dans d'autres situations, les habitants furent plus souriants lorsqu'ils virent la police débarquer. Suite à une série d'attentats à la pudeur, une réunion publique fut organisée en décembre 1977. Trois cents personnes réclamèrent alors soit la création d'un poste de gendarmerie, soit au moins une augmentation du nombre d'agents municipaux. Le 1er octobre 1978, la police municipale était alors décentralisée par l'ouverture d'un local au centre commercial.



Photo COGERIM

La brève épopée du Cab

Source de nuisances pour les uns, de réjouissances pour les autres, la boîte rock «Cab», qui ouvrit ses portes en avril 1982 dans le centre commercial, ne laissa personne indifférent. A l'origine, les autorités de Vernier voyaient plutôt d'un bon oeil cette animation. Le Cab étant entouré de locaux commerciaux, qui aurait pu se douter que sa clientèle, arrivant et sortant du parking souterrain, multiplierait les décibels ?

La commune avait cru à un simple café-théâtre, alors qu'en fait il s'agissait d'une petite salle de concerts diffusant ensuite de la musique rock jusque vers 4h ou 5h du matin. De quoi perturber le sommeil des proches riverains. Ceux-ci obtinrent finalement la fermeture définitive de ce lieu, animé par l'actuel rédacteur en chef du «Courrier», Patrice MUGNY, et ce une année à peine après son ouverture.

Parallèlement à cette fermeture, la commune décida d'ouvrir un lieu accessible aux adolescents, sans que cela trouble le sommeil de certains. Avec l'aide de l'Etat, un terrain fut trouvé sous le pont du Pailly. Le Conseil municipal votait en juin 1986, à l'unanimité, un crédit de Fr. 950 000.- afin de réaliser cette «Maison des jeunes». Un concours fut organisé pour lui trouver un nom : «l'Eclipse». Fruit de douze années de labeur acharné d'un groupe d'animateurs, ce lieu fut inauguré officiellement le 9 décembre 1987. Sa particularité : il dispose d'une piste de danse de 140 m² et est totalement insonorisé. C'est devenu aujourd'hui un centre de loisirs pour les ados de 13 à 18 ans des Avanchets et environs.

Canal 29

Impossible de ne pas mentionner «Canal 29». Une aventure de télévision locale réalisée par des bénévoles quasiment unique en Suisse ! Dans notre numéro de novembre 1993, un résumé de Bernard PATTYN, président de l'Association Vidéo Avanchet, avait été publié. Rappelons juste quelques faits : 9 octobre 1975, naissance de

«Canal 29»; du 16 au 22 mai 1977, première expérience de réalisation et diffusion d'un programme quotidien de deux heures; de 1979 à 1982, diffusion chaque lundi d'une émission; dès 1984, diffusion d'un journal à l'écran; en 1986, lancement de Radio "Boum Boum"; deux semaines de programmes TV en 1987; à partir du 4 décembre 1991, diffusion régulière d'une émission par le câble chaque mercredi soir. Son local se trouve rue Carqueron, sous la ludothèque.

Comme nous l'indiquions dans le thème d'avril 1994 sur le logement, c'est la régie Cogérim qui s'occupe de la gestion globale de la cité (chauffage, buanderies, ascenseurs, jardinage, etc.). Pierre ASCHIERO, son

responsable pour la cité, raconte volontiers les anecdotes de la mare aux canards, ses grues, ses lapins, mais aussi ses grenouilles qui sont apparues en 1983 et dont les croassements parvinrent jusqu'au Conseil municipal...

Enfin, passons des grenouilles à leurs cuisses, ou plutôt à ce qu'il en reste après un repas. La cité des Avanchets fut en effet pilote dans l'opération du tri des déchets organiques lancée en septembre 1988 par le Département cantonal des travaux publics. La totalité, ou presque, des ménages fut équipé de la petite poubelle verte. Bref, Avanchets-Parc est écolo depuis déjà six ans !

D'ailleurs, les piétons n'y dominent-ils pas les voitures ? ■

Vingtième anniversaire de la cité d'Avanchet Parc Organisé par les associations de la cité

Vendredi 16 à l'Eclipse, matches d'improvisation théâtrale, animés par J.-M. RICHARD de la TSR.

Samedi 17

13h

Parade avec l'ass. «Une fois un cirque», Avanchet-Jura.

Dès 13h30

Animations et attractions diverses dans la cité : mini marathon (3 km) à travers la cité ouvert à tous, vol en hélicoptère, activités pour les enfants, démonstration des Pompiers de Vernier, portes ouvertes Gym Parents-Enfants.

Dès 14h

Tournoi de foot junior et tournoi de basket.

18h

Célébration oecuménique au Centre oecuménique.

Salle Avanchet-Salève

18h à 20h

Groupe folklorique charentais de Marans (F).

20h

Soirée spaghetti «Al Capone».

22h à 1h

Bal animé par Vincent Partinico.

Sous tente

17h

Groupes de la cité.

Dès 19h

Repas du monde : paëlla, émincé au curry, etc.

Dès 20h

Flay Guyz groupe de soul a cappella, Mystic Youtz, Raeggae, Ragga-Muffin.

21h

A l'Eclipse, disco.

Dimanche 18 septembre

dès 8h

Suite du tournoi de foot.

10h30

Tournoi de pétanque.

11h

Marché aux puces, artisanat, tarte aux pruneaux.

15h à 17h

Activités pour enfants.

15h

Troupe du Vieux Théâtre (Club des aînés de la Cité).

16h

Lâcher de ballons offert par le Centre commercial de Balaxert.

16h30

Spectacle de l'association «Une fois un cirque».

18h

Remise des prix et fin de la manifestation.

Un entretien avec les Anciens (suite)...

... et si j'ai bien compris, dit la manipulatrice chargée de l'enregistreur, il y avait par ici, de votre temps, beaucoup de gens qui buvaient un peu plus qu'il n'était raisonnable !

- Oh ! dit Albert, il y en a bien qui buvaient de trop...
- C'était le sport du temps, ajoute Mademoiselle D.

La grande horloge venait de sonner la demi de quatre heures. Nous étions la même tablée qu'en avril. La tarte aux pommes avait bien diminué. Ces trois vieux amis égrenaient leur jeunesse. Un peu de nostalgie planait dans l'air.

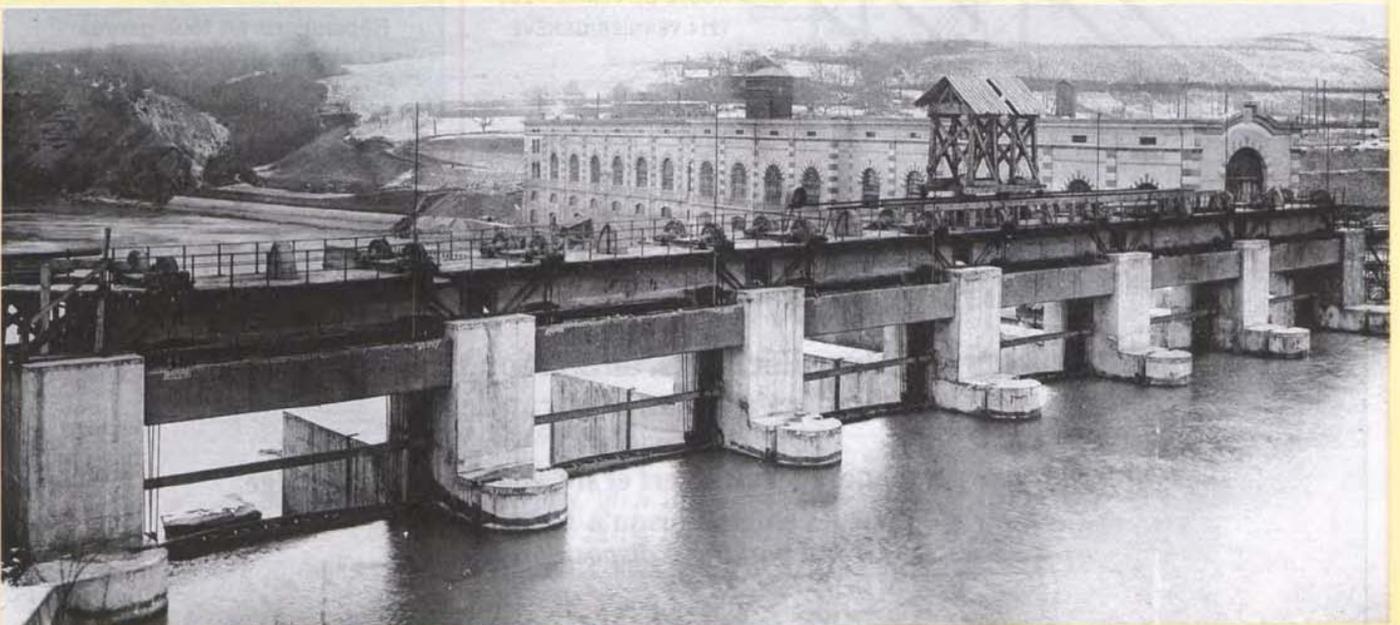
- Vous comprenez, dit Monsieur P., du temps de ma mère - Monsieur P. est plus près de ses nonante ans que de ses quatre-vingts - il y avait des petits agriculteurs de peu de moyens ce qui fait que la jeunesse n'avait pas le temps de faire des apprentissages. Alors les jeunes, quelque peu livrés à eux-mêmes, pensaient aussi à faire des «beufferies» et il y en avait toute une équipe qui se distinguait. Ce qui a sauvé Vernier, c'est la construction de l'Usine électrique de Chèvres et l'implantation de Givaudan au bord du Rhône. Ce qui fait que les jeunes sont allés travailler et, mieux occupés, ne pensaient plus à faire des bêtises.
- C'était le «feulet», dit Mademoiselle D. Ils faisaient les fous. Une fois, ils ont ramassé les cabinets en bois que les gens avaient au fond du jardin et ils sont allés les

installer autour d'une carpière qui se trouvait à l'endroit où l'on voit maintenant le jardin d'enfants, au milieu du village. Ils les avaient rangés «comme si c'était une plage avec des cabines». Ils allaient aussi la nuit chercher les chevaux ou les ânes et les changeaient d'écurie.

- Et les brouettes, ajoute Albert. Ils les ramassaient en cachette et allaient les cacher dans les marais de Morglas. Et une fois, sur le toit à Girod, ils ont monté un char à échelle avec son foin !
- C'était le «feulet», répète Mademoiselle D.; ça vient de fou, de follet...
- Pour en revenir à la boisson, dit Monsieur P., il y en a qui étaient plus souvent au café que dans leur atelier. J'en ai même connu un qui portait toujours sur lui un flacon plat plein de cognac.

Le temps passait. Les souvenirs jaillissaient, joyeux ou tristes, et la manipulatrice se demandait si ces jeunes «du bon vieux temps» ne ressemblaient pas «un peu beaucoup» à ceux d'aujourd'hui, mais elle se dit que les bêtises de ce temps-là lui semblaient peut-être plus récupérables : le sens de la propriété n'était-il pas plus vif que de nos jours ? On osait moins. On ne pensait pas que posséder un bien dut forcément vous donner des complexes : c'est là une notion qui est venue plus tard...

Le Comité de l'AIVV



L'Usine de Chèvres au début du siècle

(Notice historique de l'Usine de Chèvres)

ENTREPRISE EN INSTALLATION
CHAUFFAGES CENTRAUX

Ernest AHAMMER

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGE

BUREAU:
91, avenue de Châtelaine
1219 Châtelaine
Tél. 796 74 74
Fax 796 90 41

ATELIER:
115, route de Vernier
1219 Châtelaine
Tél. 796 84 81

**KONDO-DOJO
ECOLE D'ARTS MARTIAUX**

Ecole primaire, Chemin des Eglantines,
1219 Châtelaine

COURS POUR ENFANTS ET ADULTES

JUDO

Mardi 19 h 00
Jeudi 18 h 00

KARATE

Lundi 20 h 45,
Mercredi 18 h 00
Vendredi 18 h 45

AIKIDO

Mardi 20 h 15
Vendredi 20 h 15

KENDO

Lundi 18 h 30
Vendredi 17 h 30

Toute l'année durant les périodes scolaires

Renseignements:

Judo, Karaté et Aikido tél. 344 40 49
Kendo tél. 797 30 36 (soir)



**Robert
Vuillaume SA**

Menuiserie
Charpente
Escaliers
Couverture
Fenêtres phoniques

Ch. des Vidollets 67 - 1214 Vernier

Tél. 341 01 01 - Fax 341 29 45

Devis sans engagement

33 succursales UBS à Genève

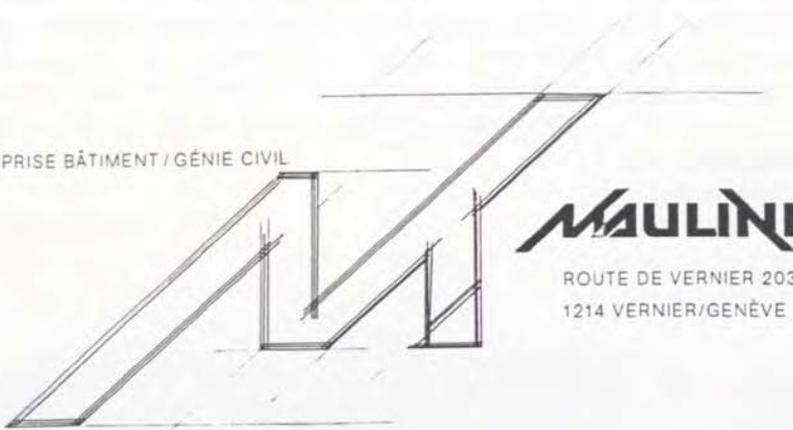
1 à Vernier

Rue du Village 28

Réussir ensemble.



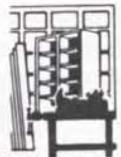
ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL



MAULINI

ROUTE DE VERNIER 203
1214 VERNIER/GENÈVE

**Vincent
PELLERITI**



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

*

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

Tous les dimanches, dès 11h30, découvrez le
Brunch...

Buffets géants des plus alléchants, animation pour les enfants,
musique, et ambiance garantie!

Sfr. 38.-- par personne, apéritif offert et sfr. 2.-- par tranche d'âge
pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Grand parking à disposition

Genève 
MÖVENPICK HOTEL

20, rte de Pré-Bois 1215 GENEVE 15 Tél. (022) 798 75 75



Dans notre édition du mois de mai, nous vous présentons des fours solaires, mis au point par un inventeur bâlois. Pour tout renseignements à ce sujet, vous pouvez vous adresser à :

Groupe ULOG
Morgartenring 18
4054 BALE
Tél. 061 301 66 22

BOURSE AUX VETEMENTS DE VERNIER-VILLAGE

sous-sol de l'école des Ranches,
près de l'entrée de la salle de gym

Vêtements de deuxième main (femme/enfant)

**tous les mardis de 14h à 17h et
le 2ème jeudi de chaque mois de 18h à 20h**

fermé pendant les vacances scolaires

**Les vêtements déposés
doivent correspondre à la saison
et doivent être retirés en temps voulu.**

Service des sports

Ecole de tennis Novembre-décembre 1994

destinée aux jeunes de 8 à 16 ans.

**Les mercredis
du 2 novembre au 21 décembre**

Prix : Fr. 80.- pour la période

Renseignements et inscriptions :
dès le 3 octobre 1994
au centre de tennis d'Aire
17, ch. des Lézards - 1219 AIRE

CENTRE DE TENNIS D'AIRE NOUVEAU BADMINTON



Du lundi 31 octobre 1994 au dimanche 26 mars 1995 (soit 21 semaines)

Prix pour 1 heure par semaine :

du lundi au vendredi	de 9h à 12h et de 14h à 17h	Fr. 180.-
	de 12h à 14h et de 17h à 22h	Fr. 210.-
samedi et dimanche	(prix unique)	Fr. 210.-

Inscriptions dès le 5 septembre 1994, à l'adresse suivante :
Centre de tennis d'Aire, 17, chemin des Lézards, 1219 AIRE
Horaire : 8h à 21h30

Veuillez vous adresser à l'hôtesse-caissière afin de choisir votre horaire et régler le montant y relatif.



Avis communaux

UN PARLEMENT DES JEUNES SUR LA COMMUNE DE VERNIER
OU
AUTRE CHOSE ?

C'est à vous de le décider.

- Vous avez 15, 16, 17, 18, 19 ou 20 ans...
- Vous étudiez, apprenez un métier ou travaillez...
- Vous avez des hobbies, des loisirs...
- Vous avez plein d'idées...
- Vous avez des choses à dire...
- Vous voulez être entendus...
- Vous voulez rencontrer les autres...

Alors venez échanger, discuter, boire un verre, manger une bricole

le mardi 27 septembre à 18h30
à la salle des fêtes d'Avanchet-Salève

Parlez de cette rencontre autour de vous, venez seul ou à plusieurs afin que l'on puisse, si vous le décidez, créer un espace de dialogue sur Vernier.

Votation fédérale du 25 septembre 1994

Sur :

1. L'arrêté fédéral du 18 mars 1994 supprimant la réduction du prix du blé indigène financée par les droits de douane.
2. La modification du 18 juin 1993 du code pénal suisse et du code pénal militaire (interdiction de la discrimination raciale).

Visite des autorités de Brigue (VS)

Suite à l'accueil extrêmement chaleureux qui fut réservé à nos conseillers municipaux à Brigue lors de leur course annuelle, les autorités de cette ville ont été invitées le 2 juillet dernier, jour des Promotions à Vernier. Une visite guidée de notre commune, une petite réception à la mairie et un repas dans la campagne genevoise étaient au programme de cette journée très réussie, qui nous l'espérons ne restera pas sans suite.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler que des relations privilégiées ont également été établies ces dernières années avec les villes de La Chaux-de-Fonds (NE) et de Binningen (BL).



M. ISELI, conseiller administratif; M. WENGER; Mme FALQUET, conseillère administrative; M. CLEMENT; M. RICHARD, Président du CM; Mme RICHARD; M. CHILLIER, Maire; Mme CHILLIER; Mme WENGER, membre de l'exécutif de Brigue; M. ESCHER, Président de l'exécutif de Brigue; M. JENNY, membre du Conseil municipal.

Photo I.V.



SONDAGE

Dans le bulletin INFORMATIONS VERNIER de décembre 1991, nous écrivions que, pour améliorer l'information, nous devions en premier lieu :

- augmenter l'actualité de notre bulletin (parution plus fréquente),
- collaborer avec les sociétés et les associations communales,
- améliorer la présentation.

Dans le bulletin de février 1992, nous communiquons les conclusions des travaux de la commission extraparlamentaire de l'information. A ce jour, elles sont entièrement réalisées pour notre bulletin, tandis que le dossier TV de

proximité semble avoir trouvé, en principe dès le début 1995, une solution sur le plan régional.

Les travaux de la commission devaient se voir prolongés dans des réunions ouvertes aux associations autant qu'aux individus. Trois réunions Contact Info Vernier ont eu lieu. Elles ont permis à l'équipe de rédaction d'avoir un certain retour d'information. Néanmoins, la formule semble avoir été à la fois trop lourde et pas toujours bien comprise.

Par conséquent, nous avons décidé de nous adresser à nos lectrices/lecteurs par ce sondage dont l'objectif est de mieux connaître et donc mieux servir les habitants de la commune de Vernier.

1. Depuis quand lisez-vous Info Vernier ?

2. Avec quelle fréquence lisez-vous Info Vernier ?

7. La nouvelle formule (couleurs, suppression des cahiers, etc.) vous convient-elle ?
Si non, pourquoi ?

Fiche signalétique

Homme

Femme

- de 20 ans

20 à 40 ans

41 à 60 ans

61 ans et +

Résidant à Vernier depuis

- de 1 an

1 à 5 ans

6 à 15 ans

+ de 15 ans

Facultatif:

Nom : _____ Prénom : _____

Un tirage au sort sera organisé parmi les réponses nominatives !

Prix :

- 1 repas pour deux personnes avec un conseiller administratif
- 1 abonnement à la piscine du Lignon saison 1995-1996
- 1 abonnement TPV
- des entrées à la piscine du Lignon
- des entrées aux tennis et badminton d'Aïre
- des livres "Profil de Vernier" de M. Pierre PITTARD

Ne pas affranchir

Envoi commercial-réponse

Mairie de Vernier
Rue du Village 9
Case postale 520

1214 VERNIER

3. Quelles rubriques vous intéressent le plus ?
Pourquoi ?

4. Quelles nouvelles rubriques aimeriez-vous trouver dans Info Vernier ?

5. Quelle rubrique est pour vous la moins intéressante ?
Pourquoi ?

6. Un thème (dossier) vous a-t-il particulièrement intéressé ?

8. La parution mensuelle vous satisfait-elle ?

9. Le fait que la commune attribue 2⁰/₀₀ de ses dépenses de fonctionnement pour l'information vous semble-t-il

- raisonnable
- excessif
- insuffisant

10. Autres suggestions

Suite au verso →

Anniversaires aînés

Deux personnes ont fêté leurs 90 ans au cours du mois d'août :

- Madame **Clementine URBAN**,
rue du Grand-Bay 16, le 2 août;
- Madame **Yvonne KOCH**,
rte de Montfleury 36, le 11 août.

le 14 août, est entrée dans sa 100ème année, **Mme Anna GAMPERT**, domiciliée rue Grange-Lévrier 6, aux Avanchets. Elle est née en 1895 et nous nous réjouissons de fêter officiellement ses cent ans révolus dans un an à peine...

**A ces trois jubilaires,
nos meilleurs vœux !**

Permanence chômage

Nous vous rappelons qu'une permanence d'accueil est ouverte à tous les habitants de la commune de Vernier

chaque jeudi de 9h à 12h

à la Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon,
ch. Nicolas-Bogueret 12 bis,

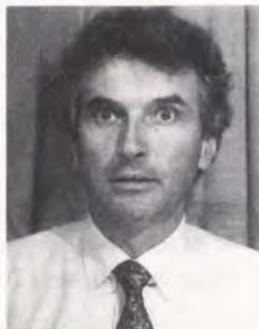
Tél. 797 20 98

La solitude n'est pas toujours bonne conseillère, alors venez nous voir afin de :

- mieux connaître vos droits,
- recevoir et donner des informations,
- partager vos expériences,
- s'entraider et s'encourager,
- passer un moment convivial.

Cette permanence est assurée par le service social communal, en collaboration avec l'Association de défense des chômeurs.

Du nouveau à la poste de Vernier



Monsieur Charles MATHYS

Monsieur Roger LAMBERT, administrateur de la poste de Vernier, a été appelé à diriger l'office de Meyrin 1. Pour lui succéder, Monsieur Charles MATHYS, venant du Lignon, a repris en juillet la direction de la poste du village.

Monsieur MATHYS est arrivé à Genève en 1976. Il s'est formé dans divers services et a fonctionné, en tant que chef de service, à l'office postal du Lignon.

MM. MATHYS et LAMBERT, accompagnés de M. ROSSET, directeur adjoint de la Poste, ont été reçus par M. CHILLIER, Maire, représentant les Autorités verniolanes, qui a formé les meilleurs vœux pour M. LAMBERT qui nous quitte, et adressé une cordiale bienvenue à M. MATHYS, en lui souhaitant beaucoup de plaisir dans son nouveau lieu de travail.



**Société des samaritains
de la commune de Vernier**

Cours de samaritains

Vous désirez en savoir plus sur les premiers secours. En suivant un cours de samaritains en 13 leçons de 2h, vous apprendrez non seulement à maintenir un patient en vie, mais aussi à porter secours en cas de blessures ou de maladie. Ce cours se déroule avec la collaboration d'un médecin.

Prochain cours :

les 3, 6, 10, 13, 20, 31 octobre,
3, 7, 10, 17, 21, 24 et 28 novembre de 20 à 22h,
à l'école de Balxert, 15, av. du Pailly, Châtelaine.

Prix du cours : Fr. 130.-.

Si vous avez déjà suivi un cours de sauveteurs, il y a moins de 2 ans, vous ne commencerez que le 31 octobre (8 leçons) et ne payerez que Fr. 50.-

Les jeunes de moins de 20 ans ne paient que Fr. 100.-
le cours de samaritains complet.

Pour tout renseignement :

Arlette BERNET, **resp. des cours et inscriptions**,
tél. 796 18 49

Michel RUCHAT, président,
tél. privé 796 16 42, prof. 708 83 35

Agenda

En octobre

QUINZAINE CONSACREE A LA SANTE.

Retenez déjà la date du
mardi 18 octobre :

Conférence de
Daniel KELLER, guérisseur,
"L'homme aux mains de lumière"

Maison de Quartier

Aire-Le Lignon

Fête de quartier

24 septembre 1994

- 14h KINO le clown magicien
16h30 Démonstration DJ'S Techno
Dance Music
Groupe de Rap Albanais
Démonstration de Rap Dance enfants
18h Tombola gratuite
18h30 Ensemble de musique tzigane
20h Bal populaire
avec le groupe "OCEAN"

Tout au long de l'après-midi :
Grand château gonflable, balades en
poney, Tour de Rhône en zodiac,
Labyrinthe, maquillage.

Nombreux stands d'animation et de
présentation de groupements du
quartier.

Buvette et stands repas : spécialités
chiliennes et siciliennes, grillades.

FONDATION AIGUES-VERTES

Fête villageoise
et
portes ouvertes

samedi 8 octobre 1994
à partir de 10h

au village Aigues-Vertes
route de Chèvres

2ème marche de Vernier

Samedi et dimanche
12 et 13 novembre 1994

Parcours de 10 et 20 km

Inscription :
jusqu'au 22 octobre
Fr. 12.- par bulletin de versement
mention «MERCHE 94»
au CCP 12-15730-2.

Renseignement :
BETRISSEY J.-M., tél. 798 55 00
JACQUET F., tél. 797 17 25

Organisation :
Sapeurs-pompiers de Vernier

Venez nombreux à la vente de jouets

qui aura lieu dans le préau de
l'école des Libellules

Le samedi 17 septembre
de 14h à 16h

APEL
Association des parents
d'élèves des Libellules

Kermesse de l'Epiphanie Eglise catholique du Lignon

7, 8 et 9 octobre 1994

Vendredi 7

Dès 19h SOIREE DE GALA
avec repas Fr. 50.- ,
boisson non comprise,
et, dès 21h30 SPECTACLE
de Philippe COHEN,
de la Télévision suisse romande.
A 23h concert et danse avec
le fameux OLD SCHOOL BAND
Inscription au 796 25 84
(nombre de places limité).

Samedi 8

Le matin, marché aux légumes.
Dès 16h animations variées et stands
divers.
Spécialités folkloriques et culinaires
espagnoles.
En soirée, danse avec l'orchestre
NATALITZ, sans oublier le margotton
et la tombola.
Pour les jeunes : Disco-bar.

Dimanche 9

Messe à 10h,
puis apéritif et repas en commun.
Suite de nos festivités avec à 15h30,
en bouquet final, le groupe
J. KIRBY'S BAND (country music).
Clôture vers 18h.

A LA MACAV



Jusqu'au 24 septembre

JEAN-CLAUDE JUVET
peinture à l'huile et pastel

Du 3 au 22 octobre

GIGI FONTANNAZ
peinture sur porcelaine et faïence

VERONIQUE FONTANNAZ
tricot
création et réalisation
personnelles de chaque modèle

KONDO-DOJO

Cours d'arts martiaux

Les tarifs indiqués dans le cahier
central de notre bulletin du mois
d'août sont le prix d'un trimestre.

Prix d'inscription ,
comprenant un kimono
Enfants Fr. 80.- Etudiants Fr. 90.-

A. MORITH S.A.

DEPUIS 1888
AIDE LES FAMILLES EN DEUIL
24 H. SUR 24

SALONS FUNÉRAIRES et ACCUEIL

89, Bd de la Cluse
Genève - Téléphone **320 93 22**

Entreprise générale d'électricité

Jean-François BONDAT SA

Maîtrise Fédérale
Concessionnaire
des Services Industriels
et de l'Administration
des Téléphones

51 bis, rue du Village
1214 vernier

Tél. (022) 341 22 40

Fax (022) 341 39 00

*Vous désirez apprendre
à conduire ?*

Nouveau à Vernier

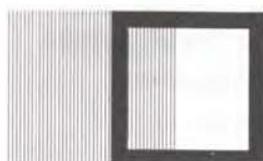
Moniteur diplômé - 20 ans de métier

AUTO-ECOLE BEERLI

Enseignement complet :
Sensibilisation (cours obligatoire)
Théorie et pratique

Natel : 077 24 37 38

Privé : 341 64 00



Fondée en 1890

mangola sa

Fabrique de FENÊTRES ISOLANTES

Economie d'énergie

Isolations phonique et thermique garanties

48, route du Bois-des-Frères - 1219 Aire (Genève) - Tél. (022) 796 61 11

BOULANGERIE

JENNY

Av. de Châtelaine 80

Tél. 796 48 29

Fax 797 46 19

Av. des Libellules 20

Tél. 796 23 04

Centre commercial du Lignon

CORDONNERIE CHAUSSURES

Spécialiste en petites pointures
Réparations soignées

Fermetures Eclair sur sacs et blousons

Service de talons et clés minutes

Tél. 796 61 54



**Votre meilleure idée
pour l'automobile.**



Genève

Route du Pont-Butin

Tél. 022/792 34 11

GIUSEPPE FURCOLO



8d, chemin Mouille-Galand
1214 Vernier
Téléphone 341 18 56

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien des jardins
Clôtures - Piscines

*DEPUIS PLUS DE 30 ANS A
VOTRE SERVICE*

Entreprise Philippe MULLER
Peinture et papiers peints
Successeur de Mr Walter MULLER

DEVIS SANS ENGAGEMENT

28, Chemin de Poussy
1214 Vernier

tél. 341 66 41

A VOUS DE JOUER

Le contenu des textes publiés dans cette rubrique n'engage nullement la responsabilité de l'Editeur.

Etoile Sportive Féminine de Vernier

1944-1994



En juin dernier, l'Etoile Sportive Féminine de Vernier, dont l'activité principale est la gymnastique, a commémoré le 50ème anniversaire de sa fondation au cours d'un excellent repas, servi par Willy HELDNER à la salle communale. Ce repas fut suivi d'une sympathique soirée animée par Doc'Silac et Bob Barbey.

Cette soirée a réuni nos membres et leurs conjoints, différentes personnalités de notre commune, ainsi que les présidents des sociétés amies du village.

A cette occasion, nous avons eu le plaisir de fêter Madame Inès Roch qui fut, en 1944, l'une des deux fondatrices de notre société. Nous y avons associé son époux, Monsieur Jean Roch, qui a été un de nos premiers moniteurs. Inès Roch, qui a toujours fait partie de notre société, est membre du

comité et est toujours très active à la gym. Qu'elle soit encore une fois remerciée et félicitée pour sa dynamique activité au sein de notre club.

En quelques mots, elle a retracé pour nos jeunes membres ce que furent les débuts de notre société. C'était la guerre et les distractions étaient peu nombreuses. Les jeunes femmes de notre village furent heureuses d'avoir cette occasion pour se retrouver et tout de suite elles furent assez nombreuses pour que la société soit fondée et que son activité soit reconnue et appréciée.

Nous avons également fêté sept de nos membres ayant entre 25 et 40 ans d'activité.

Avec de nouvelles habitations, notre société s'est développée et actuel-

lement nous comptons près de 150 membres, ainsi qu'une soixantaine d'enfants.

Nous avons différents cours de gym et chacune peut trouver le genre de gymnastique féminine qui lui convient.

Les cours sont donnés à la salle de gym de l'école des Ranches, aux heures et jours suivants :

Gymnastique infantine
4-6 ans (garçons et filles) : mardi 16h

Pupillettes
1ère et 2ème primaire : mardi 17h
3ème à 6ème primaire : mardi 18h

Natation : les cours sont déjà complets

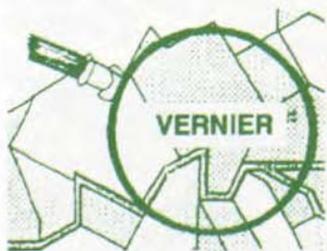
Gymnastique dames et jeunes filles

Lundi : 20h15 Gym Tonic

Mardi : 19h15 Gym Tonic

20h30 Stretching

Mercredi : 20h Gym Jazz



Savoir... participer

Lors de la commémoration de notre Fête nationale sur le Mail du Lignon, le public a pu admirer le magnifique feu d'artifice («le plus beau du canton» selon la Tribune de Genève)

tiré par la Maison SUGYP PORCHET de Grandson.

Cette féerie pyrotechnique de 23 tableaux et un final, était composée de 372 bombes et 18 chandelles à 8 bombes et, pour le bouquet final, de 77 bombes.

Le montage a exigé 8 heures de travail et 6 personnes, soit un chef artificier diplômé, un chef technique et 4 monteurs expérimentés, de la Mairie de Vernier, ainsi que 3000 mètres de fil électrique pour les

connexions au tableau électronique d'allumage.

Et le coût vous demanderez-vous ?

Grâce à l'expérience acquise ces dernières années par les employés de l'équipe des routes et des parcs et promenades qui sont à même d'exécuter la mise en place, évitant ainsi de la main-d'oeuvre supplémentaire, le coût de ce spectacle, transport et assurances compris, s'est élevé à Fr. 14 950.-.

Près de deux cents logements HLM, une école enfantine de quatre classes et un garage souterrain de près de trois cents places ont été inaugurés officiellement mardi 30 août au chemin de Poussy à Vernier. Une occasion de fêter dans la bonne humeur ce nouveau complexe particulièrement réussi, construit en quelque 24 mois par l'association des entreprises Mobag et Zschokke.



Photo ZSCHOKKE

Cette «Fête à Poussy», qui s'est déroulée dans la bonne humeur et la cordialité, était, en premier lieu, destinée aux locataires, à leurs enfants, ainsi qu'aux voisins immédiats en guise de remerciements pour les inconvénients subis durant le chantier.

Au cours de la brève partie officielle, animée musicalement par

la «Villageoise» de Vernier, M. Giampietro MONDADA, représentant les entreprises MOBAG et ZSCHOKKE, saluait les invités, notamment le Conseil administratif de Vernier, le Président du Conseil municipal verniolan et de nombreux conseillers municipaux, ainsi que M. Pierre ISCHI, directeur général de l'Office cantonal du logement,

et présentait brièvement cette réalisation immobilière.

Le projet a été lancé il y a 10 ans et la parcelle - 20 000 m² env. - cédée en droit de superficie par l'Etat de Genève aux deux maîtres de l'ouvrage, la Fondation des maisons communales de Vernier et la Société coopérative pour la promotion du logement (COPROLO), a permis de réaliser sept bâtiments de logements de trois étages sur rez-de-chaussée, comprenant 193 logements, représentant ainsi un volume de 100 000 m³.

Trois cents places de stationnement sont à disposition dans le parking souterrain et 4 classes enfantines mises à disposition des enfants.

La réalisation conçue par les architectes Gérard KUPFER et Jean-Pierre ADOR, confère à l'ensemble, grâce aux choix retenus : toits en tuile, place centrale, couleurs chatoyantes, espaces piétonniers arborisés, un caractère villageois où il fait bon vivre.

En terminant, M. MONDADA signalait encore une curiosité à l'entrée du complexe, un bloc erratique, trouvé lors des travaux de terrassement, dont la composition (serpentine) révèle qu'il provient de la région de Zermatt et qu'il a été déposé à cet endroit lors du retrait du glacier du Rhône, il y a environ 13 000 ans.



L'école de Poussy

Photo ZSCHOKKE

Après les remerciements aux entreprises MOBAG et ZSCHOKKE représentées par Messieurs MONDADA et CUCHE, à Messieurs BAERSCHI et SATIN respectivement Président de la Fondation COPROLO et des Maisons communales, Monsieur André CHILLIER, Maire de la Commune de Vernier, s'adresse aux voisins qui ont accepté de perdre une partie de nature près de chez eux et d'avoir supporté les nuisances de la construction. Enfin, aux nouveaux habitants de cet ensemble, qu'ils soient d'anciens verniolans ou venant d'autres communes ou d'autres pays, le Maire leur souhaite une cordiale bienvenue.

Après un bref retour en arrière concernant le terrain sur lequel nous nous trouvons et les tribulations auxquels il fut soumis avant d'être attribué à la construction de logements HLM, Monsieur CHILLIER nous signale que ce lotissement représente environ 2% des 28 500 habitants de notre commune et qu'il s'intègre parfaitement dans le site, tout en gardant un caractère villageois. Le Maire André CHILLIER termine son allocution en souhaitant que les locataires de ces lieux aient à cœur de garder ce coin de la commune propre et toujours avenant.

Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE** et
10^e degré préprofessionnel
paramédical

ou en

économie

Cours d'appui

Français pour étrangers

Secrétariat **médical**

Secrétariat

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

Depuis deux ans environ, le Service social communal est beaucoup plus qu'auparavant en direct avec les problèmes du chômage et de l'emploi.

La permanence chômage, ouverte tous les jeudis depuis janvier 93, est un élément qui a beaucoup contribué à cette tendance.

Devant la complexité des problèmes, le Service social s'est rendu compte rapidement qu'il fallait recourir à d'autres compétences.

Le bilan professionnel, la réorientation d'une carrière, les formations qui en découlent, autant de domaines où le Service social n'était pas capable de donner lui-même une réponse adéquate.

Or, les enjeux sont de taille.

Le 19 septembre va s'ouvrir à Vernier une antenne du Service d'orientation, créée conjointement par la Commune et le Département de l'instruction publique.

Des questions face à son avenir professionnel ?

Pourront s'adresser à cette antenne toutes les personnes adultes ou jeunes qui se posent des questions face à leur avenir :

- Quel type de métier choisir ?
- Quelle formation entreprendre ?
- Comment mieux connaître telle ou telle formation ?
- Comment surmonter les difficultés rencontrées dans la recherche d'un emploi ?
- Quelles précautions prendre avant de faire un choix ?
- Quelles sont les diverses possibilités de reconversion ?

Quelles sont les prestations offertes ?

Pour aider à répondre à ces questions, le Centre d'orientation offre plusieurs types de prestations. Des entretiens avec un psychologue-conseiller d'orientation à une ou plusieurs reprises pour analyser la situation scolaire ou professionnelle, pour évaluer les intérêts, les aptitudes,

Voilà pourquoi nous avons recherché une collaboration plus étroite avec les services de formation et d'orientation, jusqu'à imaginer possible l'existence sur la commune d'une antenne de ces services centralisés en ville, à la rue Prévost-Martin 6. Nous sommes parvenus maintenant à l'ouverture de cette antenne, réalisation rendue possible grâce à la volonté conjointe de l'Etat (Département de l'instruction publique) et de la Commune de Vernier. Nous sommes aussi à la veille d'une nouvelle étape de collaboration, dont les jeunes et les chercheurs d'emploi devraient être les premiers bénéficiaires.

Le Service social communal

les compétences, notamment par des tests, pour envisager un projet personnel de formation ou d'emploi. Des informations sur les écoles, les différentes formations possibles, les métiers, les conditions d'accès aux structures de formation, les perfectionnements professionnels, les places d'apprentissage disponibles. L'organisation de visites et de stages dans les entreprises de la région et du canton. Des conseils personnels dans le but de favoriser la prise de décision face à son avenir.

Où se trouve le Centre ?

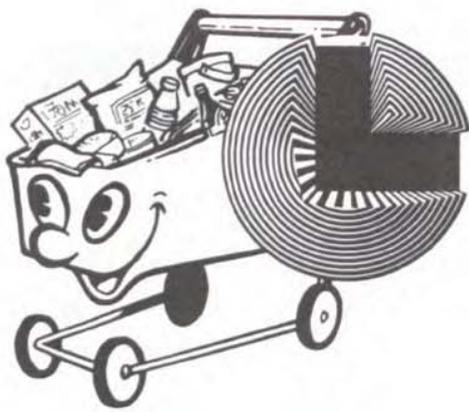
Le Centre d'orientation de Vernier se trouve à

l'avenue de Châtelaine 82,
1219 Châtelaine,
téléphone 797 34 29.

Il est ouvert du lundi au vendredi
de 14h à 17h45.

Le public peut se rendre directement au Centre et avoir accès à la documentation. Il peut également être reçu sur rendez-vous. Une permanence est assurée pour répondre à toutes les questions et demandes d'information.

Le Service d'orientation



Le Lignon en

IGNE DIRECTE

Boire, manger, offrir, se faire plaisir, rester branché...

8ème Bourse aux jouets !

septembre

▼ **24 septembre**

8ème Bourse
du vieux jouet.

▼ **26 sept. au 3 oct.**

Le **Centre Grimm**
présente la gamme
Opel.

▼ **28 septembre**

de 17 à 18h.
Rendez-vous avec
la lutte suisse.

En octobre...

▼ **5-8 octobre**

Fêtez la Ste Fleur avec
les Roses et Orchidées
de Genève.

▼ **12-15 et 26-29 oct.**

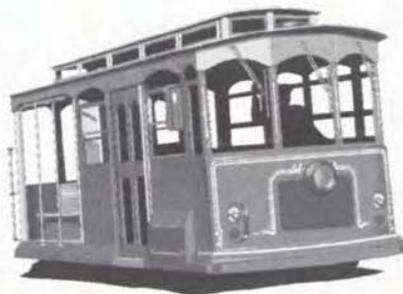
La danse en fête
avec le Club Zou.

▼ **20 octobre**

La grande vente
du Club des aînés.

▼ **17-25 octobre**

Le manège enchantera
les petits.



**Collectionneurs à vos marques...
partez.**

La 8ème Bourse du vieux jouet, c'est le moment de compléter votre collection, d'échanger des modèles réduits. Les exposants y viennent de toute la Suisse. Attention la pièce rare que vous cherchez s'y trouve peut-être!

Accrochez-vous à vos culottes !

En septembre ça bouge
au **Centre Commercial du Lignon**.
Le club des lutteurs de Genève vous présente
son sport traditionnel favori: **la lutte suisse**.
Démonstration de prises et simulations
de combats.



A. C. G. L. S.

CLUB DES LUTTEURS
DE GENÈVE

Opel vous offre la sérénité !

Découvrez la marque automobile
la plus vendue à Genève.

Le **Centre Grimm** vous offre 3 ans
de tranquillité, 3 ans de garantie totale
sur toute la gamme Opel.
De la Corsa à la nouvelle Omega.
Une exclusivité à Genève.

 **OPEL** 
Un nom sûr
CENTRE GRIMM

La commémoration de notre Fête nationale s'est déroulée sur le Mail du Lignon, selon le «tournus» établi depuis de nombreuses années.

Dès 18h, sous un ciel redevenu serein, ouverture des divers stands de restauration et de la buvette, animés par les sociétés communales, qui ont permis à chacun, durant toute la soirée, de se désaltérer et de se ravitailler, de la très classique saucisse grillée aux spécialités vietnamiennes, en passant par la raclette, les frites, les portions de pain et fromage, les cervelas à la ravigote (une nouveauté cette année), la pâtisserie, les crêpes, les gaufres, etc., sans oublier, bien entendu, la traditionnelle soupe distribuée, comme d'habitude, gratuitement.

Comme chaque année, les aînés ont répondu très nombreux à l'invitation des autorités communales et ils ont été entourés et servis par les conseillers municipaux et les sauveteurs auxiliaires.

Durant l'agape populaire, la Fanfare municipale, dirigée par M. Philippe BERTHOUD, et l'Echo de Vernier, renforcé par des éléments du Groupe vocal de dames du Lignon, sous la direction de M. Gilbert GUIGNARD, ont assuré l'animation musicale avec des airs et des chants de circonstance.

Après la sonnerie des cloches des églises de tout le pays, M. Jacques-Eric RICHARD, Président du Conseil municipal et du Comité d'organisation, a déclaré ouverte la partie officielle de cette manifestation.

Avant le lever du drapeau, l'Echo de Vernier interpréta l'«Hymne à la Joie», tandis que la lecture du Pacte de 1291, par Mme Simone PETREMAND, du Théâtre du Lignon, était suivie du chant de la «Prière patriotique».

Le message des autorités religieuses était apporté par le pasteur Michel MONOD, aumônier de la Clinique Joli-Mont et ancien pasteur du Lignon.

M. André CHILLIER, Maire, s'exprimant au nom des autorités civiles, a tenu tout d'abord à remercier vivement tous ceux qui oeuvrent à la réussite de cette fête et à souhaiter une cordiale bienvenue à tous, habitants de la Commune et d'ailleurs, notamment les enfants du village d'Ardusat, en Roumanie, en séjour à Vernier.

M. CHILLIER a poursuivi son allocution en déclarant :

"En cette année 1994, le 1er Août sera officiellement férié, rien ne vaut un jour de congé pour redorer le blason d'une Fête nationale. Mais à ce peuple laborieux, il faut d'autres raisons pour nourrir son bonheur, l'assurance d'un travail. Malgré les perspectives résolument optimistes à l'horizon de 1995 et les signes indéniables d'une reprise, l'économie helvétique a encore besoin d'un sérieux coup de fouet, avant d'espérer pouvoir sensiblement résorber le chômage, qui reste préoccupant, particulièrement dans les cantons les plus touchés de Romandie.

Chaque année étant dédiée à une personne ou une institution, 1994 est "l'an-

née de la Famille". Dans notre pays, nous pouvons dire que celle-ci n'est pas considérée à sa juste valeur, surtout lorsque l'on pense au statut social de la mère au foyer, à l'assurance maternité. De plus, nous constatons que l'investissement des parents pour la société n'est pas suffisamment reconnu.

Pourtant nous devons nous souvenir que c'est à l'intérieur de la famille que l'homme commence sa grande aventure, l'aventure de sa vie.

C'est pourquoi elle reste une institution sociale que l'on ne peut pas et l'on ne doit pas remplacer et que son rôle social devra être conservé et même augmenté. Car il ne faut pas oublier que la famille est la plus petite entité de la démocratie.

L'Etat, les cantons, les communes, ne pourront pas jouer le rôle de père providentiel en amortissant les hauts et les bas de la conjoncture, les institutions devront procéder à de sérieuses économies afin de survivre, car si une entreprise peut déposer son bilan, l'Etat et son rôle doivent continuer.

Au pied du mur, le citoyen doit réagir et se remettre en question. C'est pour cette raison que je souhaite que la famille puisse retrouver ses vraies valeurs, son rôle éducatif et qu'elle soit un épanouissement en elle-même pour ses membres, loin des tracasseries de notre société.

La Suisse, qui fut le berceau de la Croix-Rouge, a une expérience et un passé magnifique à transmettre.

En effet, par la diversité de nos langues, de nos cultures et de nos religions, nous ne sommes pas une nation mais une Fédération d'états qui a décidé de vivre ensemble malgré toutes ces différences et cela fonctionne depuis plus de 700 ans.

Malgré les divergences qui ont surgi ces dernières années lors des scrutins fédéraux, contrairement à certains, je suis convaincu que la Suisse a encore un rôle à jouer dans l'Europe et dans le monde de demain."

A l'issue de la partie officielle, un cortège aux lampions a conduit enfants et parents à travers la Cité du Lignon, tandis que le DUO COPACABANA entraînait jeunes et moins jeunes sur la piste de danse, avec un intermède, à 22h15, pour permettre à chacun d'admirer le magnifique spectacle pyrotechnique «Pleins feux verniolans» tiré par la Maison SUGYP PORCHET à Grandson, suivi du feu de joie, symbole lumineux de cette commémoration.



Monsieur André CHILLIER, Maire, prononçant son allocution

Photo I.V.

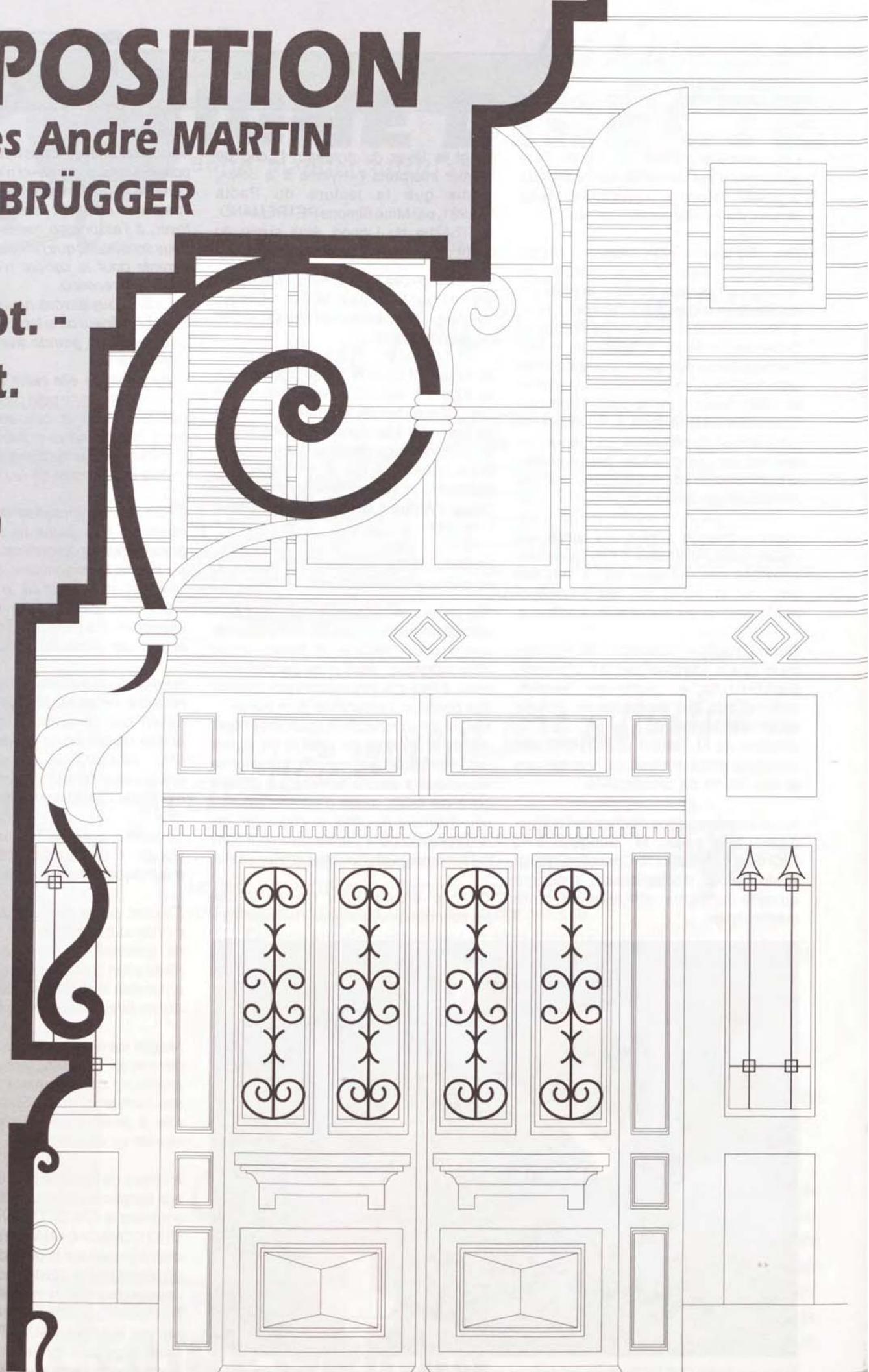
EXPOSITION

Jacques André MARTIN

Edgar BRÜGGER

30 Sept. -
21 Oct.
1994

14h - 18h
sauf
dimanche



Rue du Village 57 - 1214 Vernier - Genève

Organisation: Service culturel de Vernier Tél. 022 / 306 06 86